

<https://snetap-fsu.fr/Boycott-du-CNESERAAV-Que-cesse-le-mepris-et-l-aveuglement-du-Ministere.html>



# **Boycott du CNESERAAV : Que cesse le mépris et l'aveuglement du Ministère !**

- Les Dossiers - Enseignement supérieur - CNESERAAV - Séances du CNESERAAV -



Date de mise en ligne : mercredi 18 octobre 2017

---

**Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés**

---

L'intersyndicale [FSU](#) - [FO](#) - [CFDT](#) - [CGT](#) a boycotté la réunion plénière du [CNESERAAV](#) du 12 octobre 2017. Ce boycott, par l'ensemble des organisations représentatives des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, marque leur très fort mécontentement face au mépris avec lequel le Ministère traite cette instance et plus globalement la façon dont il traite des questions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Mais au delà d'un mécontentement global, le refus de siéger traduisait la colère des élu.es au CNESERAAV face à l'absence de réponse de l'administration sur la situation des personnels à Oniris, qui ne cesse de se dégrader.

Depuis des mois les organisations syndicales alertent la [DGER](#) et le Cabinet du Ministre sur la situation d'Oniris (École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes) et les difficultés que rencontre sa communauté avec le management actuel de l'établissement.

Et cette situation ne cesse de se dégrader avec des cas de plus en plus nombreux de souffrance au travail, d'incapacités et d'arrêts maladies, des départs et des démissions, un dénigrement systématique de certaines structures de l'établissement, la diffamation dont sont victimes certain.es collègues, un simulacre de dialogue social dans les instances, ...

Malgré ces signes évidents de graves dysfonctionnements, les personnels et leurs représentant.es n'ont obtenu aucune réponse de l'administration ou sinon celle du mépris.

Il aura fallu cette énumération de dérèglements par des représentant.es des personnels devant le Conseil National, confirmés par le témoignage des étudiants, pour que la DGER reconnaisse enfin que « si ces faits sont avérés, ce sont des dysfonctionnements inacceptables ».

Avant de quitter la salle et après une déclaration commune, les organisations syndicales ont réclamé la mise en oeuvre immédiate d'une médiation, l'assurance du Ministre que ses recommandations seront appliquées et la saisine du CHSCTM sur les conditions d'écoute et d'accompagnement des personnels. Pour confirmer ces éléments, elles ont réclamé et obtenu un rendez vous avec le Cabinet du Ministre dès la semaine prochaine.

Paris le 12 octobre 2017